

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE

Code RNCP : 38386 - Date du JO/BO du 09/07/2015 - Arrêté du 10/06/2015

FORMATION SOUS STATUT SCOLAIRE OU PAR APPRENTISSAGE

Diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

OBJECTIFS

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Jardinier Paysagiste occupe un poste en lien avec la nature qui nécessite de l'endurance physique et de l'organisation. Il doit acquérir des méthodologies, des connaissances, des compétences professionnelles, des pratiques professionnelles, pour devenir un ouvrier qualifié. Il doit développer les compétences techniques en lien avec la création et l'entretien des jardins et saisir l'évolution des modes de réalisation au regard du développement durable.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Formation en alternance CFA/entreprise
- 12 semaines de formation par an au CFA et 40 semaines en entreprise (entreprise du paysage, dans un service en charge des espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public) soit 840 heures de formation sur 2 ans
- 14 semaines de formation par an à la MFR sous statut scolaire, le reste du temps en stage en entreprise
- Parcours aménageable selon le cursus du candidat et en fonction des documents scolaires fournis
- Un calendrier annuel est défini avant le début de la formation
- Début de la formation en septembre

CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Bloc 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Bloc 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Bloc 3 : Interagir avec son environnement social
- Bloc 4 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- Bloc 5 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- Bloc 6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
- Bloc 7 : Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Expression-communication, éducation socio-culturelle, mathématiques, culture numérique, protection sociale et droit du travail

MODALITÉS D'EXAMENS

- L'examen est validé en épreuves terminales en fin de formation (épreuves écrites et orales).
- Blocs de compétences : chacun des blocs constitutifs du diplôme peut être validé indépendamment des autres. La validation de l'ensemble des blocs permet d'obtenir le diplôme.

PRÉ-REQUIS

- Sortir de troisième et avoir 15 ans ou être âgé entre 16 et 29 ans à la signature du contrat d'apprentissage (pas de limitation d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Inscription définitive après la signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Les jeunes titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Bac ou équivalent) ou 3 (CAP, BEP) peuvent être exemptés des épreuves finales des enseignements généraux. Dans ce cas, la formation peut éventuellement être sur un an selon les modalités définies par l'inspection académique.

LES + DE L'ÉTABLISSEMENT

- Etablissement à taille humaine
- Pédagogie de projet
- Interventions de professionnels
- Travaux de groupes
- Infrastructures adaptées
- Projet d'établissement



CODE DIPLÔME : 50321405

DÉBOUCHÉS

Poursuites d'études :

CTJEP (Certification Technicien
Jardins Espaces Paysagers)
niveau Bac
BAC PRO Aménagements Paysagers
Brevet Professionnel (BP)
Aménagements Paysagers

Insertion professionnelle :

Ouvrier d'entreprise paysagère
Agent d'entretien des parcs et jardins
Jardinier paysagiste/
des espaces verts...

CHIFFRES CLÉS

<https://www.mfr-laroque.com>
rubrique
« nos formations en chiffres »

TARIFS

<https://www.mfr-laroque.com>
rubrique « Tarifs »
► Demi-Pension
► Pension complète (internat)

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Bâtiments aux normes d'accessibilité
Référént handicap sur site
pour l'accessibilité pédagogique



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS - MAISON FAMILIALE RURALE LA ROQUE D'ANTHÉRON

Chemin de la Dévalade - Quartier des Carraires - 13640 LA ROQUE D'ANTHÉRON

Tél. 04 42 50 41 27 - mfr.laroque@mfr.asso.fr - www.mfr-laroque.com